CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E181892** **VALABLE JUSQU'AU** **06/02/2026**

ÉDITÉ LE 21/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2015

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/01/2025

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2015B00078

Siret : 808 657 183 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9034978

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010407857504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010407857504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : GMT CLIMATISATION

40 BOULEVARD DE LA SOLITUDE
LE JARDIN DES ESCOURTINES
13011 MARSEILLE

Téléphone : 06 47 47 24 65 **Fax :**

Portable : 06 47 47 24 65

Responsabilité légale :
AMIRATY NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : amiraty13@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 385 511 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	7	07/02/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E181892** **VALABLE JUSQU'AU** **06/02/2026**

ÉDITÉ LE **21/01/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2015
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/01/2025
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2015B00078

Siret : **808 657 183 00014**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 9034978

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010407857504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010407857504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : **GMT CLIMATISATION**

40 BOULEVARD DE LA SOLITUDE
LE JARDIN DES ESCOURTINES
13011 MARSEILLE

Téléphone : 06 47 47 24 65 **Fax :**
Portable : 06 47 47 24 65

Site Internet :
E-mail : amiraty13@gmail.com

Responsabilité légale :
AMIRATY NICOLAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	04/04/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/04/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.